



Vente de maison par XXX

Par **amandine59**, le **11/01/2011 à 18:26**

Bonjour,

je me permets de vous contacter afin d'obtenir des renseignements mes parents ont mis en vente récemment leur maison avec XXX, ne connaissant pas après recherche il s'avère qu'il s'agit d'une arnaque. Ils ont promis de vendre très vite le bien et que beaucoup de personnes seraient intéressées, à ce jour une personne espagnole aurait pris contact et aurait même souhaité visiter le jour de l'an tellement cela l'intéressé elle nous a demandé notre email pour convenir d'un rendez vous et depuis plus rien .

je m'interroge ,nous n'avons aucun contrat en notre possession, nous ne savons pas si il y a un délai de rétractation,; ils vont commencés à payer les 1400 euros par prélèvement de 70 euros tous les mois à partir de février et apparamment même s'il vendent leur bien de leur cote sans passer par eux les 1400 euros sont dus !!!!!

avons nous un recours possible ?

Merci pour votre aide

Par **Marion2**, le **11/01/2011 à 18:37**

Beaucoup de personnes se plaignent de XXX.

Pour voir si vous avez un recours, vos parents ont dû signer un contrat.

Relisez le bien.